

Le lundi 28 avr 2008

Y croire ou pas

[Nathalie Collard](#)

La Presse

La transition de l'école confessionnelle à l'école laïque ne se fera pas sans heurts.

Le nouveau cours d'éthique et culture religieuse (ECR) n'est pas encore implanté qu'il crée déjà la controverse au sein de groupes laïques et catholiques. Avec raison. Les parents «ordinaires» qui seront bientôt conviés à des séances d'information pourront constater que la voie choisie par le ministère de l'Éducation soulève bien des questions.

Dès septembre, l'enseignement moral et religieux sera donc remplacé par un cours sur les rites et religions dans notre société. Pour résumer grossièrement, disons que ce cours vise à former des citoyens ouverts sur le monde qui pourront vivre ensemble dans le respect et l'harmonie. Dans la portion culture religieuse, on parlera donc des pratiques juives, musulmanes et protestantes, avec une insistance particulière sur la religion catholique puisqu'il s'agit après tout de l'héritage culturel québécois.

Plusieurs aspects de ce cours laissent toutefois songeur, à commencer par la place réservée à l'athéisme.

Au Québec, selon le dernier recensement, plus de 5% des gens déclarent n'appartenir à aucune religion. Et c'est sans compter ceux qui, parmi les 80% et plus de catholiques romains, ne se considèrent plus comme croyants.

Les enseignants constatent déjà cette réalité dans leurs classes: plusieurs enfants n'ont pas été baptisés. Quand le sujet de la foi arrive sur le tapis, les plus jeunes s'interrogent: pourquoi ne suis-je pas baptisé? Mes parents ont-ils raison de ne pas croire en Dieu? Suis-je normal? Il faut beaucoup de doigté pour aborder ces questions, en particulier durant les premières années du primaire, à un âge où tout ce qui sort de la bouche de l'enseignant est reçu comme une vérité avec un grand V.

Au secondaire, les fonctionnaires ont décidé de classer l'athéisme dans la même catégorie que le féminisme et l'écologisme. C'est un raccourci intellectuel qui mériterait d'être débattu.

Mais c'est au primaire que les implications de ce nouveau cours risquent d'être plus dommageables. Que dira-ton aux enfants lorsque viendra le temps d'aborder la question de la non-croyance? (Pour compliquer les choses, le mot «athéisme» ne fera pas partie du vocabulaire employé dans les manuels. Dans un excès de rectitude politique qui frise le ridicule, le Ministère a jugé que ce terme était péjoratif)

Au Ministère, on répond que lors d'une discussion sur la naissance, par exemple,

l'enseignant pourrait aborder les différents rites tout en faisant une place à ceux qui ne pratiquent pas. L'enfant baptisé pourrait apporter la bougie de son baptême, et celui qui n'a pas été baptisé raconterait que ses parents avaient tout de même organisé une petite fête... Cet exemple illustre parfaitement le coeur du problème: le nouveau cours crée un contexte où l'enfant doit se positionner et se définir par rapport à une religion. L'identité de l'Autre reposera en partie sur son appartenance religieuse. Résultat: ce qu'il risque de retenir, c'est que son copain Mohamed est musulman et que la petite Noémie est catholique. N'est-ce pas trahir l'esprit de la loi sur la laïcité qui devrait faire de l'école un espace neutre, sans référence au religieux? Les religions devraient être enseignées dans un cours d'histoire. C'est l'objectif que doit viser le ministère de l'Éducation s'il souhaite vraiment une école laïque.